LES PRINCES HINDOUS A CALAIS. — Comme nous l'avons annoncé, c'est mardi à midi qu'est arrivé à Calais le train spécial amenant les princes de l'Inde et le maharajah de Gaypour, qui se rendent au couronnement d'Edouard VII. La cérémonie était à peu près la même qu'à Marseille ; une statue de Bouddha, dorée et enrichie de pierres précieuses, précédait le cortège.

Sir Payton, consul de la Grande-Bretagne à Calais, a salué le maharajah à sa descente du train. Celui-ci était revêtu d'un costume très brillant.

Deux mille personnes assistaient à ce spectacle original.

BELGIQUE

LA SANTÉ DE LA REINE. — La visite qu'a faite, lundi, la princesse Clémentine à Spa, a laissé supposer à plusieurs personnes que la Reine était moins bien. Un confrère a pris des nouvelles de la santé de la souveraine qui, la semaine dernière, avait été assez souffrante. Un mieux sensible s'est manifesté depuis. Néanmoins, les médecins ont interdit formellement à la Reine de sortir de ses appartements.

TAXES COMMUNALES. — Les Conseils communaux d'Ingleem et de Bas-Warneton sont autorisés à percevoir des taxes sur les débits de boissons.

VILLÉGIATURES MINISTÉRIELLES. — Bruxelles, 4 juin. — Le ministre de l'Industrie, baron de Surmont de Volsberghe, n'est plus à son département que par intermittences. Le soin de sa santé le retient généralement à la campagne. Le ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, m. — [illegible] de Trooz, vient de partir faire une cure indispensable à sa santé à Carlsbad, pour un mois. La signature du département est laissée à M. de Favereau, ministre des Affaires étrangères, qui fait l'interim. A son retour, le ministre de l'Intérieur ne rentrera pas à Bruxelles mais à Beukenberghe. Prochainement M. de Smet de Naeyer, ministre des Finances, partira aussi pour l'étranger. MILES.

LA PRINCESSE CHARLOTTE. — Samedi, jour du baptême du prince Léopold, la princesse Charlotte entrera dans sa soixante-troisième année. La santé de l'auguste veuve de Maximilien ne laisse rien à desirer actuellement. Inutile de dire que des soins incessants et affectueux sont prodigués à l'impératrice qui passe ses jours dans le grand parc, admirablement tenu. S. A. R. est toujours accompagnée d'une de ses dames d'honneur et suivie d'un valet de pied. Elle fait de la musique, écoute la lecture quotidienne, ayant ainsi l'apparence d'une femme parfaitement saine d'esprit que soudain, des crises secouent et troublent. Voir bientôt vingt quatre ans qu'elle habite le château de Bouchout, où elle fut conduite après l'incendie du château de Tervueren, sa précédente résidence.

LE NOUVEL EMPRUNT DE BRUXELLES. — Le « Moniteur » publie l'arrêté royal approuvant l'emprunt de 75 millions voté par le Conseil communal de Bruxelles et destiné à l'exécution de grands travaux d'utilité publique.

BRUXELLES

UN DUEL ENTRE OFFICIERS. — A la suite d'une altercation assez vive entre officiers de hussards, un duel a eu lieu il y a quelques jours, entre deux lieutenants, dont l'un aurait gaffé l'autre pour se venger de propos injurieux tenus à l'égard du père du premier ; les deux adversaires ont été légèrement blessés l'un et l'autre. L'autorité militaire n'est saisie de l'affaire qu'aujourd'hui, une suite, en conseil de guerre. L'officier qui a tenu les propos injurieux garde, paraît-il, les arrêts forcés.

BRUGES

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Sont nommés : professeur au collège Saint Louis, à Bruges, M. Vermeulen, et professeur à l'école Normale de Thourout, M. Faict, prêtres au Séminaire.

COURTRAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Présidence de M. Dumortier, vice-président. — Gustave Dejaus, 22 ans, journalier à Courtrai, actuellement à Heule, est condamné par défaut : 8 jours de prison et 26 fr. d'amende pour outrages envers un policier ; à 15 jours de prison pour rébellion et coups, et à 25 fr. d'amende pour ivresse en récidive. — A Pipous Neppe, 22 ans, aide maçon, et Victor Neppe, 21 ans, tisserand, tous deux à Harlebeke, sont condamnés pour coups à Hector Vanpuyvelde, de Courtrai, le premier, à 1 mois de prison ; le second, à 2 mois de prison et 50 fr. d'amende ; en outre chacun à 10 francs d'amende pour injures verbales. — Constantin Vanden Bremt, 51 ans, sans aveu, domicilié à Nieuwerkerken, actuellement détenu à Courtrai, s'entend condamner à deux emprisonnements de 10 jours chacun et deux amendes de 26 fr. chacun, pour outrages envers un brigadier de gendarmerie. — Désiré Corbet, 49 ans, sans profession et sans domicile fixe, actuellement détenu à Courtrai, s'entend infliger 3 mois de prison pour rupture de ban d'expulsion ; 8 jours de prison et 26 fr. d'amende pour outrages envers des agents de police ; 8 jours de prison pour rébellion ; 15 jours de prison pour coups ; et 15 fr. d'amende pour ivresse publique. — [illegible] Vandenbunder, d'un âge pour ivresse publique. — [illegible] Vandenbunder, 61 ans, femme de journée, demeurant à Courtrai, ivresse publique et injures à un agent : 15 fr. d'amende ou 3 jours de prison ; 10 jours de prison et 26 fr. d'amende ou 8 jours de prison. — Contravention à un arrêté d'expulsion, 4 mois de prison. — Célestine Brackle, 52 ans, domiciliée inhabitable sans domicile fixe, actuellement détenue à Courtrai. — Désiré Vandenbunder, 37 ans, cabaretier à Cuerne Monte, 52 ans, charretière ; Pierre Demarque, 22 ans, aide maçon ; Léopold Verwaerde, 43 ans, ouvrier de fabrique et Jules Delemme, 39 ans, ouvrier teinturier, tous demeurant à Mouscron, comparaissent sous l'inculpation de coups et blessures volontaires ; les quatre premiers sont acquittés ; le cinquième est condamné, avec un sursis de 5 ans, à 50 fr. d'amende ou 10 jours de prison.

COMINES

RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL. — Le Conseil communal se réunira, en session ordinaire, le mardi 10 juin, à quatre heures de l'après-midi. Nous publierons l'ordre du jour ultérieurement.

INCORPORATION DES MILICIENS. — M. Van Fislande, bourgmestre, donne avis que l'incorporation des miliciens de la classe 1902, aura lieu le 18 juin, à Bruges.

BAILLEUL

UN VOL DE POULES. — Dans la nuit de mardi, des malfaiteurs se sont introduits dans le poulailler de M. Sabbe Ingrand, curé de Bailleul, actuellement absent, et ont enlevé trois poules et un coq, après les avoir décapités sur place. Les malfaiteurs ont essayé en outre de fracturer la porte de la cuisine, mais la servante ayant entendu du bruit a donné l'éveil, ce qui a mis les voleurs en fuite. La gendarmerie de Pesq, informée, a ouvert une enquête.

MOUSCRON

CONSEIL COMMUNAL. — Séance du mercredi 4 juin 1902. — Le Conseil communal de Mouscron s'est réuni, mercredi soir, à six heures, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. le docteur Den Reep, bourgmestre. Etaient présents : MM. Coppenolle et Leroux, échevins ; Labarre, Cuvelle, Dufort, Catteau, Desshutsère, Boutte, conseillers, et Coulon, secrétaire. Le procès-verbal de la précédente séance est approuvé sans observation.

— Concessions de sépulture. — Des demandes de six mètres carrés de terrain au cimetière communal sont faites par les familles Parmentier-Delescluze, Parmentier-Berlemont, Dumortier-Bonte et Dumortier-Behague.

— Un incident. — M. Catteau explique pourquoi il a, jusqu'ici, voté contre les concessions de sépulture. « C'est, dit-il, parce qu'on ne respecte pas beaucoup les cadavres. On les déterre pour les mettre dans d'autres fosses. » — M. le Bourgmestre voudrait que M. Catteau citât des faits précis. — M. Catteau : Je n'affirme rien, mais je rapporte ce qui m'a été dit. Personnellement, j'ai certains doutes. — M. le Bourgmestre répond qu'un doute ne suffit pas pour exposer publiquement une plainte contre les services communaux. Il fallait s'enquérir des faits et en prévenir l'administration. — M. Dufort : C'est au bourgmestre à faire une enquête sur de tels faits. — M. le Bourgmestre : Vous devez d'abord m'avertir si tel fait existe et alors seulement j'ai une indication me permettant d'ouvrir une enquête. C'est toujours la même tactique : On critique sans être fondé en rien que ce soit. Cette attitude n'est pas correcte ; elle est bien maladroite. — M. Dufort dit qu'il s'agit en l'espèce de l'exiguïté du cimetière. — M. Coppenolle répond que la faute retombe sur les administrateurs libéraux, amis de M. Dufort, qui n'ont pas prévu le cas. L'incident est clos.

Tous les conseillers votent pour les concessions, sauf M. Catteau qui s'abstient.

— Les approbations. — Le procès-verbal d'adjudication des fumiers de l'Abattoir déclare adjudicataire Mme veuve Plateau et fils, fermiers, pour 190 francs par an. — Adopté. — MM. Dufort et Cuvelle s'abstiennent.

L'adjudication des travaux d'amélioration à l'école communale de filles est attribuée à M. Alphonse Tanghe, entrepreneur à Mouscron, pour la somme de 3.070 francs. — Adopté. — MM. Dufort et Catteau se sont abstenus.

Les travaux de pavage ont pour adjudicataires : 1er lot, M. Pierre Geleyn, de Gand, pour 52.376 francs. — 2e lot, M. Charles Carette, entrepreneur à Courtrai, 77.200 francs. Approuvé à l'unanimité. — 3e lot, M. Carette, 21.300 francs. — Approuvé. — MM. Cuvelle et Dufort s'abstiennent.

Les travaux supplémentaires à la route du Risquons-Tout s'élèvent à la somme de 6.079 fr. 15. — Approuvé. — MM. Cuvelle et Dufort s'abstiennent.

Comptes scolaires de l'exercice 1901. — Ecoles d'adultes, en recettes et dépenses, 600 francs. Approuvé. M. Catteau s'abstient. — Ecoles gardiennes : recettes, 2.454 fr. ; dépenses, 2.470 fr. ; déficit, 16 francs. Approuvé à l'unanimité. — Ecoles primaires : recettes, 35.224 fr. 33 ; dépenses, 34.743 fr. 47 ; excédent, 480 fr. 86.

M. Cuvelle voudrait qu'on procédât à une adjudication publique pour la fourniture des charbons aux écoles. — M. Leroux réplique et dit qu'aucun fournisseur de la ville ne se plaint à ce sujet, car tous en profitent. — M. Coppenolle ajoute qu'autrefois, sous l'administration libérale, la fourniture des charbons dut se faire par adjudication parce que des amis étaient favorisés, mais à présent que tous les fournisseurs de la ville en profitent au même titre, il n'est pas partisan d'une mise en adjudication.

Mis aux voix, le compte des écoles primaires est adopté. — MM. Dufort, Cuvelle et Catteau s'abstiennent.

— Le rôle de la taxe sur les chiens de l'exercice 1902 s'élève à 2.711 francs. Il est approuvé à l'unanimité.

— Admission de pensionnaires payantes à l'Hospice civil. — Sont admises, à l'unanimité, Mme Virginie Mallingret, veuve Grue, 85 ans, et Mlle Eugénie Vanantwerpen, 75 ans. La première versera 1.500 francs et la seconde 2.500 francs pour leur vie durante.

— Eglise et presbytère du Tuquet. — Des modifications diverses doivent être faites aux projets. Elles sont proposées par la Commission royale des monuments. Le coût de l'église s'élèvera à 105.840 fr. 45. La ville intervendra pour une part de 37.230 fr. 16. Les presbytère coûtera 17.442 fr. 52. La part de la ville est 6.171 fr. 16. — Adopté. — MM. Cuvelle, Dufort et Catteau ont voté contre.

Le règlement sur le colportage est modifié par la députation permanente, en ce qui concerne les paquets portés à bras. — Adopté. — M. Cuvelle s'abstient et MM. Dufort et Catteau votent contre.

La séance publique est levée à sept heures dix. Le Conseil se constitue à huis-clos pour délibérer sur la nomination d'un agent de police et la formation provisoire de l'abonnement communal de l'exercice 1902 (suite).

TRIBUNAL DE POLICE. — Audience du mercredi 4 juin 1902. — Présidence de M. Vanzangenhove, juge de paix ; ministère public, M. Strypstein, commissaire de police ; greffier, M. Dufort. — Pour abandon d'une genisse sur la voie ferrée, 22 francs d'amende à Leonard Vandewiele, d'Espierres. — Ivresse publique : 10 francs à Charles-Louis Demeere, de Tourcoing ; Jean Declercq, d'Herseaux ; Jean Baptiste Troye, de Momignies, et 5 fr. à Remi Witteboîte, de Mouscron. — Propos calomnieux : 5 francs à Brunon Maertens, de Mouscron ; 1 fr. à Marie-Sylvie Vanmeenen, de Luingne. — Ivresse publique : 1 franc à Jean-Baptiste van Doppe, de Gand. — Propos calomnieux et injurieux : Deux fois 1 franc à Adrienne Nuyttens, de Mouscron.

TOURNAI

CONSEIL COMMUNAL. — Séance du vendredi 6 juin, à sept heures et demie. — Ordre du jour : 1. Hospices : approbation d'adjudications. — 2. Id., compte de 1900, budget de 1902 ; rapport de la deuxième section. — 3. Asiles de l'enfance : règlement ; rapport de la deuxième section. — 4. Bureau de bienfaisance : compte de 1900 ; budget de 1902 ; rapport de la deuxième section. — 5. Conseil de prud'hommes : compte de 1901 ; rapport de la troisième section. — 6. Fabriques d'église Sainte-Marguerite : réclamations contre le legs Marchand. — 7. Id. Vente de fonds publics. — 8. Fabrique d'Eglise Notre-Dame : radiation d'hypothèque. — 9. Budgets et comptes de diverses paroisses.

MOUVEMENT de l'état-civil de la ville de Tournai pendant le mois de mai 1902. Naissances : du sexe masculin, 32 ; du sexe féminin, 31 ; total, 63. Décès : du sexe masculin, 43 ; du sexe féminin, 31 ; total, 74. — Excédent des décès sur les naissances, 11. — Mariages, 35. — Divorce, 0.

FROIDMONT

PÉNIBLE ACCIDENT. — Mardi matin, des parents et des voisins étonnés de ne pas voir ouverte la maison de M. Benoit-Minet, enfoncèrent la porte et trouvèrent le malheureux agonisant au pied de l'escalier. Il avait l'épine dorsale brisée. M. le docteur Bocquet fut appelé mais tous ses soins étaient inutiles. On croit que rentrant lundi dans la soirée, Minet, en passant sur le palier — l'étage, sera tombé dans l'escalier dont la trappe était restée ouverte et, comme il vivait seul, sera resté toute la nuit et une partie de la matinée, sans soins, dans cette affreuse situation.

ATH

POUR LES CIMES DE LA MARTINIQUE. — Les écoles régimentaires organisent pour le 15 juin, une grande fête militaire au profit des sinistrés des Antilles. Un concert sera donné par la musique de la Garde civique.

ESTAIMPUIS

LA KERMESSE favorisée par le beau temps a été splendide. Une foule d'étrangers sont descendus dans cette commune, le dimanche et le lundi. Les forains doivent avoir fait de bonnes recettes.

Le carrousel offert par la société Saint-Georges a aussi parfaitement réussi. Soixante-cinq cavaliers y ont pris part. Voici les noms de ceux qui ont obtenu les prix : 1er M. Henri Vanneste, de Mouscron ; 2e M. Henri Deprez, d'Estaimpuis ; 3e M. Adolphe Briet, de Roubaix ; 4e M. Achille Delache, de Leers-Fournes ; 5e M. Leroy Hubert, de Templeuve ; 6e (1re surprise), M. Leroy Arthur, de Templeuve ; 7e (2e surprise), M. Lagrée Emile, de Dottignies.

HUNYADI JANOS
UN VERRE A JEUN PURGE AGRÉABLEMENT

OPTIQUE
Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs-Oculistes.
Mesure gratuite de la vue par des appareils de précision. — ATELIER DE RÉPARATIONS.
A L'OPTOMÈTRE. — L. JOSÉ-FRIBOURG
Opticien spécialiste
18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX

LE SANG PUR
c'est la SANTÉ
PURIFIEZ, DÉPUREZ, RAFRAICHISSEZ VOTRE SANG
en faisant usage du
DÉPURATIF RÉSOLUTIF
La pureté du sang assure une santé parfaite ; en effet, c'est parce que nous vivons et que nous sommes bien portants ou malades.
Le dépuratif résolutif composé des plantes indigènes les plus actives, chasse par les secrétions tous les vices du sang, en éliminant toutes ses impuretés.
Toutes les personnes souffrant de boutons, clous, eczémas, dartres, furoncles, acné, herpès et démangeaisons de toute nature, verront leurs maux disparaître à bref délai en employant ce dépuratif sans rival.
Le n° 1 très amer est le plus actif. Le n° 2 plus doux convient aux enfants et aux personnes redoutant l'amertume.
Prix de la boîte 1 fr., 6 boîtes 5 fr., chez le préparateur Jules BARBRY, botaniste-herboriste, 14, rue du Bois, Roubaix. — NOTA : Se méfier des contrefaçons.

Le SANTAL BLANC
qui guérit toujours si facilement les
MALADIES SECRETES
et supprime les ECOULEMENTS les plus anciens en si peu de temps, se vend à Roubaix à la pharmacie Couvreur, il n'existe qu'un dépôt pour la région dans cette seule Pharmacie.
Le flacon 4 francs. 7399

BULLETIN COMMERCIAL

Du Mercredi 4 juin 1902

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.	JOUR	ANVERS PRÉCÉD.	JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
JUIN	4.95	4.90	4.85	4.77 1/2	145.50	143.50
JUILLET	4.95	4.90	4.82 1/2	4.80	146...	144...
AOUT	4.97 1/2	4.90	4.85	4.80	146.50	144.50
SEPTEMBRE	4.97 1/2	4.93 1/2	4.85	4.80	147.50	145.50
OCTOBRE	5.00	4.95	4.85	4.82 1/2	148.50	146.50
NOVEMBRE	5.02 1/2	4.95	4.87 1/2	4.83	149...	147...
DÉCEMBRE	5.02 1/2	4.97 1/2	4.87 1/2	4.85	149.50	147.50
JANVIER 1903	5.02 1/2	4.97 1/2	4.87 1/2	4.85	150...	148...
FÉVRIER	5.02 1/2	4.97 1/2	4.90	4.87 1/2	152...	150...
MARS	...	...	4.90	4.87 1/2	152.50	150.50
AVRIL	...	...	4.90	4.90	153...	151...
MAI	...	...	...	4.90	153...	151...

ROUBAIX-TOURCOING, 4 juin. — On a traité : 35.000 kil. dont detail suit :

Le matin : Sur juillet, 5.000 kil. à 4.925. Sur août, 10.000 kil. à 4.95. Sur décembre, 15.000 kil. à 5.00. Sur janvier 5.000 kil. à 5.00.

Le soir : Sans affaires.

N.-B. — Le marché à terme sera fermé le samedi à midi, pendant la période du 1er juin à fin septembre.

LE HAVRE, 4 juin. — (Par dépêche). — La tendance est à peine soutenue. On avendu 375 balles.

ANVERS, 4 juin. — (Par dépêche). — On a traité : 90.000 kilos. Le marché est à peine soutenu.

Sur Juillet 5.000 ; sur Septembre 5.000 ; sur Octobre 20.000 ; sur Novembre 10.000 ; sur Décembre 25.000 ; sur Janvier 10.000 ; Sur Février 15.000.

Août : 30.000 kilos.

COTONS

LE HAVRE, 4 juin. — (Par dépêche). — Ouverture). — Le marché est soutenu. — Ventes : 950 balles. — On cote : Juin 58.75, Juillet 58.37, Août 58.12, Septembre 57.50, Octobre 53.37, Novembre 51.12, Décembre 50.75, Janvier 50.50, Février 50.37, Mars 49.87, Avril 49.87, Mai 49.75.

En disponible on a vendu : 515 balles New-Orléans, 61.50 à 62.75 ; Fully-Middling, à 61.12.

LE HAVRE, 4 juin. — (Par dépêche). — Clôture. — Le marché est soutenu. — On a fait 2.150 balles. — On cote : Sur juin, 58.75 ; sur juillet, 58.50 ; sur août, 58.25 ; sur septembre, 57.62 ; sur octobre, 53.50 ; sur novembre, 51.25 ; sur décembre, 50.87 ; sur janvier, 50.62 ; sur février, 50.50 ; sur mars-avril, 50.00 ; sur mai, 49.87.

En disponible : On a vendu 50 balles New-Orléans à 62.00 ; 150 balles Amérique, à 61.25.

NEW-YORK, 4 juin. — (Par dépêche). — Ouverture soutenue. Juillet, hausse 6 points. Octobre, hausse 2 points.

LIVERPOOL, 4 juin. — (Par dépêche.) — Ouverture. Disponible, assez bonne demande. Ventes, 12.000 balles. Futurs : Hausse 1 64 den. Clôture à peine soutenue.

BULLETIN ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL bimensuel, publié par la Société du Commerce et de l'Industrie lainière de la région de Fourmies.

Fourmies, le 2 juin 1902.

LAINES BRUTES. — Les enchères de Londres ont clôturé le 31 mai et malgré le départ de quelques acheteurs les prix sont restés pleinement 10 à 12 % plus élevés qu'en mars dernier.

Pendant toute cette série les Anglais et surtout les Allemands ont été les principaux acheteurs ; les Français sont restés plus réservés.

Les prochaines ventes débuteront le 8 juillet avec environ 220.000 balles. Les quantités à offrir d'ici la fin de l'année, y compris les laines de la nouvelle tonte, n'atteindront pas 500.000 balles, contre 770.000 balles en 1901.

LAINES PEIGNÉES. — Par suite de l'impossibilité de se remplacer à Londres, les détenteurs de peignés ont encore augmenté leurs prix ; mais aux nouvelles limites, il ne s'est fait que peu d'affaires dans notre région.

FAÇON DE FILATURE. — La difficulté de trouver à charger sur les mois rapprochés, a déterminé une nouvelle amélioration des prix de façon et déjà quelques marchés ont été traités jusqu'à la fin de l'année.

FILS. — On continue de livrer les commissions prises avant le dernière hausse, et, pour de nouveaux marchés, les prix sont tenus à la parité des cours des laines peignées et de la façon de filature.

TISSUS. — La hausse considérable survenue sur les matières premières rend les affaires difficiles, et l'alimentation est à peine suffisante.

Condition publique des laines, soies et cotons

Relevés comparatifs bi-mensuels du 7 mai au 1er juin inclus

Laine peignée	291.156 k. 20	268.938 k. 20
Laine filée	339.468 k. 40	270.108 k. 80
Ensemble	630.624 k. 60	539.047 k. 00
Décreuxages	50	17
Tirages	1.254	1.074

Le Comité de Rédaction.

MOUVEMENT MARITIME

Lainier, Linier et Cotonnier

Le steamer anglais « Imaum », passé à Malte, le 2, est attendu ici vers le 11-12 courant, venant de Bombay, avec partie coton pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer français « Cordillères » partira de Londres demain au soir, et est attendu ici vendredi 6 courant, porteur de 1.700 balles laine pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais « Canadian » est attendu ici vers le 15 courant, venant de Buenos-Ayres, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais « Milton », 2094 t., est parti de Monte-Video, le 31 mai, se rendant à Dunkerque, porteur de laines pour Roubaix-Tourcoing.

Le steamer anglais « Bellasco » est en route de Buenos-Ayres à Dunkerque, avec laines pour Roubaix-Tourcoing.

MARCHÉS DIVERS

LILLE, 4 juin. — Marché aux blés et farines. — Cours commerciaux. — Blés : Même situation, avec peu d'offres de la culture et du commerce. La meunerie résiste toujours et achète très peu. L'on vend 21.75 rendu parité Lille pour les blés du Nord, Pas-de-Calais et Somme. — Farines : Même tendance calme. L'on vend au commerce les supérieures 26.50. Prix aux 100 kilos nets.

— Bourse linière. — Lins de Russie. — Les affaires sont forcément restreintes par suite du peu d'offres venant de Russie. La hausse s'accentue. — Etoupes de peignage. — Affaires fort irrégulières en ce moment. Il y a de la demande ; mais les prix trop élevés, motivés par la hausse des lins, paralysent les acheteurs. Prix très fermes. — Fils. — La demande continue à montrer une certaine activité, surtout à l'exportation. Les étoupes, tant au sec qu'au mouillé, sont particulièrement favorisées. Devant la tenue des lins bruts, les prix restent fermes avec tendance à la hausse. — Fils de jute. — Affaires assez calmes, prix maintenus. — Toiles. — Courant d'affaires ordinaire, à prix excessivement fermes, en sympathie avec le marché des fils. — Chanvres. — Affaires calmes, mais prix bien tenus, étant donnée la hausse de la matière première.

— Marché aux bestiaux du 2 au 4 juin. — Bœufs : amenés, 202 ; 1re qual., 0.90 ; 2e, 0.82 ; 3e, 0.70. — Vaches : amenées, 191 ; 1re qual., 0.75 ; 2e, 0.67 ; 3e, 0.55. — Taureaux : amenés, 26 ; 1re qual., 0.75 ; 2e, 0.67 ; 3e, 0.55. — Veaux : amenés, 410 ; 1re qual., 1.21 ; 2e, 1.13 ; 3e, 1.01.

MERVILLE, 4 juin. — Froment nouveau, 16.50 à 16.75 les 80 kil. ; haricots lingots, 23.00 à 24.00 ; gros pieds, 21.00 les 85 kil. ; avoine, 20.00 les 100 kil. ; paille de froment, 46.00 les 1.000 kil. ; paille d'avoine, 36.00 les 1.000 kil. ; pommes de terre, 4.00 à 8.00 les 100 kil. ; beurre, 1.30 à 1.40 les 500 gr. ; œufs, 2.00 à 2.10 les 26.

DEYNZE, 4 juin. — Pommes de terre, les 100 kil., 6.00 à 7.00 ; beurre, le kilo, 2.40 à 2.70 ; étoupes, déchets de lin, les 100 kilos, 1re qual. 25.00 à 50.00, 2e qual. 23.00 à 25.00, 3e qual. 15.00 à 20.00, 4e qual. 10.00 à 15.00 ; œufs, les 26, 1.63 à 1.72 ; jambons, le kilo, 1.55 à 1.65 ; porcs, par tête, 27.00 à 38.00 ; poulets, par tête, 7.00 à 8.00 ; lapins, la pièce, 0.70 à 0.80.

RENAIX, 4 juin. — Froment, les 100 kil., 16.00 ; méteil, 11.00 ; seigle, 9.75 ; avoine, 17.00 ; fevroles, 19.00 ; pommes de terre, 5.00 ; paille, 7.00 ; foin, 9.00 ; beurre, le kilo, 2.30 ; œufs, les 25, 1.65.

BULLETINS FINANCIERS

du mercredi, 4 juin 1902

PARIS, 4 juin 1902.

Il semble que très sagement la Bourse refuse de s'engager à fond ; elle se montre résolue à attendre les événements qui, à bref délai, doivent se produire à l'intérieur. Ils peuvent en effet exercer une influence décisive sur notre marché. On a beau lui dire que la paix est conclue dans l'Afrique du Sud ; elle répond avec raison que cet événement, tout favorable qu'il soit, était prévu et escompté. A Londres surtout, il a déterminé des réalisations de bénéfices et n'a pas provoqué d'achats nouveaux. Le Consolidé anglais lui-même a reperdu une certaine partie de l'avance qu'il avait pris depuis le milieu de mai. Pourquoi le marché de Paris se montrerait-il plus sensible que le Stock-Exchange à la cessation de la guerre dans l'Afrique du Sud ?

BRUXELLES, 4 juin 1902.

Au terme, la spéculation continue à se montrer active, le Brésil 4 % se retrouve à 72, l'Extérieure à 79 15/16, le Métropolitain se raffermit à 155.50 et le Rio Tinto est quelque peu discuté à 1144. Au comptant, c'est de nouveau l'indécision qui domine ; le 3 % vaut toujours de 90.60 à 90.70 et le lot de Bruxelles 109. Les cours des valeurs de crédit sont discutés : l'Outremer est hésitante à 270 et 61 5/8, et la Nationale Financière est fort mouvementée à 38.75. De la faiblesse au groupe des chemins de fer : Congo 1290 et 3512.50. Les tramways montrent peu d'activité : Anvers 110, Espagne Electrique est recherchée à 61.26 et les Internationale se traitent communément à 50 et 17.50. Au groupe sidérurgique, on relève moins de fermeté : les Aciéries d'Anvers sont actives à 70, Cockerill revient à 1872.50 et les Vierchny remontent à 35 et 22.50. Les charbonnages se maintiennent assez aisément : Berniasart 350, Levant du Flénu 3320. Les valeurs minières sont discutées : Mining 84 3/8. Aux éclairages, notons le recul des Fel. du Centre à 25. Les diverses sont plus activement travaillées : Belge Roumaine 18.50 et 12.75, et l'Industrielle de Belgique 15. Les coloniales restent faibles : Katanga 977.50. De la résistance au groupe des valeurs étrangères : Dniéprovienne 1900, Tagarog 270.

VANDEKERCKHOVE,
directeur de la « Belge Financière »,
Chaussée de Louvain, à Bruxelles.

CAISSE INTERNATIONALE
pour le Commerce et l'Industrie
(Société Anonyme) Capital : 25.000.000 de francs
SIÈGE CENTRAL : 130, rue Réaumur, 130, PARIS
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 14, rue Saint-Georges ;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta ;
LILLE, 24 bis, rue Esquermoise ;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque ;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry.
23 bureaux dans Paris et la banlieue, 83 agences en France, 21 agences à l'Etranger.
ORDRES DE BOURSE sur toutes les places françaises et étrangères. Courtages réduits.
PAIEMENT sans aucune retenue des coupons de toute nature.
Echanges, libérations, régularisations, transferts.
Souscription sans frais à toutes les émissions.

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

AUX VÉLODROMES PARISIENS. — La direction du Parc des Princes annonce que, comme chaque année, on fera « relâche » pendant les dimanches réservés aux épreuves des Championnats du Monde et du Grand Prix municipal de Paris, c'est-à-dire du 8 au 29 juin inclus.

— Au Vélodrome Buffalo, voici le programme élaboré pour dimanche prochain, 8 juin : Course nédestre ; Course des Abonnés ; Scratch ouvert ; Course de 20 kilomètres, par invitations (Linton, Bouhours, Taylor et Gougolts) ; Primes tandems ; Motocyclettes.

LES CHAMPIONNATS DU MONDE. — C'est dimanche prochain que commenceront, au vélodrome de la « Porta Salaria », à Rome, les épreuves des Championnats du Monde, qui sont réparties sur les trois journées des 8, 12 et 15 juin, et dont l'organisation a été confiée cette année à l'Union Vélocipédique Italienne. Voici le programme de la première journée : Course amateurs internationale (2 kil.) : Prix, médailles et objets d'art ; — Championnats du monde, professionnels vitesse (2 k.), séries : Prix, 1.700 lires ; — Course de tandems, professionnels (2 kil.) : Prix, 250, 150, 100 et 50 lires. — L'épreuve du championnat de fond, 100 kilomètres, pour professionnels, qui devait être courue dimanche également, a été supprimée, faute d'engagements suffisants. Dans le lot de sprinters, la France sera représentée par Jue (Jacquelin ayant déclaré la lutte), Ruft représentera l'Allemagne, Grogna la Belgique, Meyers la Hollande, Ellegaard le Danemark, Momo, Bixio, Ferrari, etc., l'Italie ; Lawson l'Amérique, etc., etc. Parmi les amateurs : Orla Nord (Danemark), Piard et Delaborde-Noguez (France), Geldermann (Hollande), Leopold (Allemagne), Vannod (Suisse), et peut-être le fameux Hurley (Amérique).

HURET RENTRE EN SCÈNE. — Après deux... essais sur route, dans les courses de Marseille-Paris et de Bordeaux-Paris, Constant Huret, le célèbre stayer, va définitivement revenir à la piste et fera sa rentrée, le 15 juin, dans une course de six heures, à Buffalo, où il aura comme concurrents : Wattelier, Simar, Gougoltz et Contenet.

LE NORD-TOURISTE ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX. — Nous apprenons que le Comité directeur du Nord-Touriste a adressé récemment au Conseil municipal de Roubaix, deux vœux intéressant la circulation cycliste, si importante dans notre ville : le premier demandant que, sur la moitié de la contre-allée gauche du boulevard de Paris, la circulation des cycles soit autorisée, le N. T. offrant de prendre à sa charge les frais d'aménagement d'une piste cyclable ; le second tendant à obtenir que, dans le pavage de la rue Jouffroy qui va être exécuté prochainement, une bande de pavés plats d'une largeur totale de 0m80 à 1 m. soit réservée, sur le côté de la chaussée, aux cyclistes qui, pour éviter la rue de Lannoy, empruntent, en très grand nombre, la rue Jouffroy. Le Nord-Touriste a également offert d'intervenir dans la dépense supplémentaire que pourrait occasionner la réalisation de ce dernier projet. — M. Brayways, adjoint au maire, a bien voulu promettre de donner un avis favorable à ces projets, et nous croyons savoir que le Conseil municipal, se rendant compte des services rendus par la vélocipédie et de l'importance des taxes spéciales payées par les cyclistes, serait disposé à réserver bon accueil aux propositions du Nord-Touriste. C'est là, du reste, un progrès qui s'impose et est vivement souhaité par les 6.000 cyclistes de notre ville.

NORD-TOURISTE. — Réunion extraordinaire du Comité directeur ce soir, jeudi, à neuf heures, au siège social, 164, rue du Moulin, Roubaix.

—×—

Pneumatiques Michelin
Phares et lanternes Ducellier
Dépôt : F. Devouge, 16, rue de Lannoy, Roubaix. 3015

AUTOMOBILISME

LE CONGRÈS DE DIJON. — C'est aujourd'hui jeudi que s'ouvrira, à Dijon, le Congrès Automobile, dû à l'initiative de l'A.C. Burgundian, et où seront représentés tous les clubs automobiles de France. L'ordre du jour du Congrès est très chargé et sera discuté en six séances réparties sur les journées des 5, 6, 7 et 8 juin.

NATATION

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Section Natation. — Ce soir, jeudi, à sept heures, aux Bains Roubaisiens, grande séance de natation et de water-polo. Maintenant que l'équipe seconde est bien entraînée, l'équipe 1 jouera au complet contre l'équipe 2. Entre les deux manches du match, il y aura une partie pour les joueurs du R.C.R. ne faisant pas partie des équipes 1 et 2.

HIPPISME

« CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX ». — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche et lundi prochains, 8 et 9 juin, à deux heures et demie qu'aura lieu le grand concours hippique international organisé par le Club hippique de Roubaix dans sa belle piste du Breuil.

La première journée commencera par le concours de chevaux de selles ; on y admirera les beaux types de chevaux français et étrangers présentés par les plus brillants cavaliers civils et militaires. Ce sera nouveau que l'an dernier, on vit pour la première fois à Roubaix, le record du saut en hauteur et celui en largeur ; ces deux concours obtinrent un grand succès car des cavaliers rares et des chevaux de haute valeur se disputèrent chaudement les prix. Dimanche et lundi prochains, ces deux records seront encore courus, mais de grands changements sont apportés dans le parcours et surtout dans les obstacles ; ce sera certainement très intéressant, et déjà les meilleurs chevaux sauteurs, lauréats des concours de France et de l'Etranger sont inscrits au programme.

Viendront ensuite les prix des Veneurs et l'Omnium, deux numéros très attrayants avec des parcours vraiment intéressants. Les concours d'équipages et chevaux de traits auront eux aussi leur part de succès ; le dimanche concours d'équipages à quatre, trois et deux chevaux, attelés en paire et en tandem. Tout ce que Roubaix et la région comptent de somptueux comme attelage sera représenté dimanche et lundi au Club Hippique. En un mot, tout fait prévoir un